

Informations de base	
<b>2018/0136(COD)</b> COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Protection du budget de l'Union en cas de défaillance généralisée de l'état de droit dans les États membres  <b>Subject</b>  8.30.10 Principes communs aux États membres, valeurs de l'UE 8.70.02 Réglementation financière 8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget 8.70.04 Protection des intérêts financiers de l'UE contre la fraude	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2018/0136(COD)
<b>Type de procédure</b>	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
<b>Sous-type de procédure</b>	Législation
<b>Instrument législatif</b>	Règlement
<b>Base juridique</b>	Traité Euratom A 106a-pa Règlement du Parlement EP 61 Règlement du Parlement EP 59 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 322-p1
<b>Consultation obligatoire d'autres institutions</b>	<a href="#">Cour des comptes européenne</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	CJ13/9/01459